

# AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

*Établissement public du ministère de l'Environnement*

## STRATEGIE NATIONALE RELATIVE AUX ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Nicolas ROSET

Chef du Service Production et Valorisation des Connaissances  
Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

avec l'aimable collaboration de Nicolas Poulet, (AFB), Emmanuelle Sarat (UICN) et Serge Muller (MNHN)

Journée Technique d'information et d'échanges sur  
la Gestion des espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques

*Poisy le 9 juin 2017*



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT



# DEFINITIONS ET ENJEUX

- EEE (ou espèce invasive) = espèce exotique dont l'introduction ou la propagation s'est révélée constituer une menace pour la biodiversité et les services écosystémiques associés ou avoir des effets néfastes sur la biodiversité et lesdits services
- Cette définition inclue toutes les parties, graines, œufs ou propagules d'espèces de ce type qui pourraient survivre et se reproduire
- Les EEE sont une des causes principales (2<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> selon les sources) de régression de la biodiversité au niveau mondial, après la dégradation / perte d'habitat notamment

# DEFINITIONS ET ENJEUX

- Elles posent notamment des problèmes majeurs :
  - Ecologiques
    - ✓ sp. autochtones (même niche) : compétition, prédation, maladies...
    - ✓ habitats
  - Socio-économiques
    - ✓ Services rendus par les écosystèmes
    - ✓ Activités économiques dépendant des écosystèmes (agriculture, pêche...)
    - ✓ Sanitaire : impact potentiel sur la santé humaine (ambroisie...)
    - ✓ Sécurité : ex. pb posés sur les digues par les ragondins



# DEFINITIONS ET ENJEUX

- Exemples d'impact d'EEE sont nombreux en France et dans le monde
- Impacts particulièrement forts dans les territoires d'Outre-Mer (caractère insulaire, fort endémisme, forte biodiversité (80%) ...)
- Ils concernent tous les types de milieux : terrestres, aquatiques dulcicoles et marins
- Une fois introduite, on ne peut le plus souvent que gérer / limiter les impacts les plus négatifs



on estime ainsi leur coût annuel à 9-12 Milliards d'euros



# DEFINITIONS ET ENJEUX

## ➤ Vecteurs et facteurs favorisants :

- Augmentation des échanges internationaux, notamment aériens et maritimes
- Augmentation plus récente du tourisme, des loisirs, du e-commerce et autres pratiques à risque (aquariophilie, animaux de compagnie « exotiques », jardinage et autres activités paysagères d'agrément...)
- Changement globaux dont changement climatique
- Artificialisation/ dégradation des milieux (interaction)

➔ même si les filtres sont importants le risque d'introduction / propagation ne cesse d'augmenter et la « traçabilité » des échanges de diminuer

# CONTEXTE : BIODIVERSITÉ

- Problématique EEE s'inscrit dans une prise de conscience des problèmes de biodiversité => mobilisation de nombreux acteurs/instances, conférences, engagements et règlements (dont convention de Bonn, Berne, Washington...) :



- Convention sur la Diversité Biologique (CBD- Nations Unies 1992)  
Rio de Janeiro, 1992: ... conservation de la biodiversité comme « **préoccupation commune à l'humanité** »



- Plan stratégique 2011-2020 de la Convention sur la diversité biologique et les objectifs d'Aïchi (Nagoia 2010)

20 objectifs parmi lesquels : suppression d'ici à 2020 des subventions dommageables à la biodiversité ; création d'un réseau d'espaces protégés représentant au moins 17 % de la surface terrestre et de 10 % de la surface marine



**cadre international général à l'origine en Europe et en France de la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 et ses déclinaisons régionales**



## EEE – niveau européen

- Pour pallier au manque de réglementation à cette échelle, mieux coordonner les actions de lutte et prioriser sur la prévention



Adoption en 2014 d'un règlement (UE n° 1143/2014) relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes, qui vise à :

- Prévenir, réduire au minimum et atténuer les effets négatifs des EEE sur la biodiversité et sur les services écosystémiques
- Limiter les dommages subis sur le plan économique

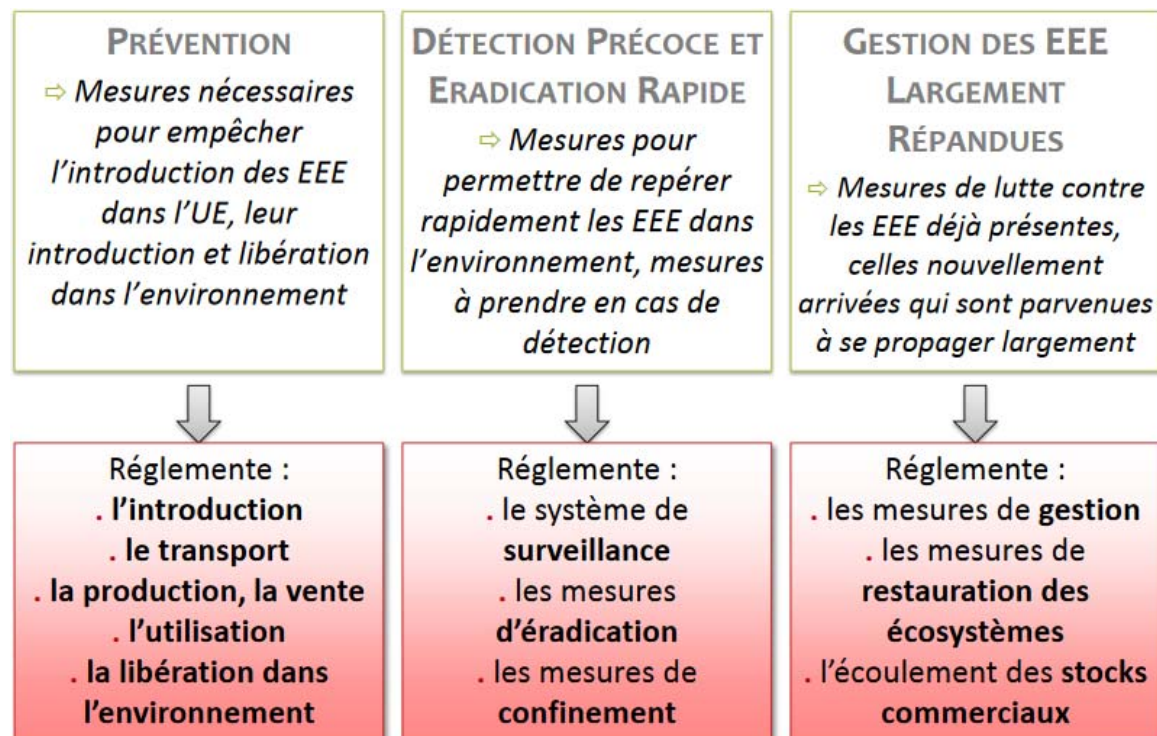


# EEE – niveau européen

## ➤ 3 piliers :

- Prévention des introductions / propagation
- Détection précoce et éradication rapide si possible
- Gestion / lutte contre les espèces répandues

## ➤ Qui se déclinent en plusieurs orientations / actions





## EEE – niveau européen

- En 2016, une liste (ouverte) de 37 espèces « préoccupantes pour l'Union » est adoptée : 23 animaux et 14 végétaux (23 présentes en France) ; dont 21 espèces aquatiques ou semi-aquatiques ex.: grande jussie (*Ludwigia grandiflora*), grenouille-taureau (*Lithobates (Rana) catesbeianus*), écrevisse californienne (*Pacifastacus leniusculus*), pseudorasbora ou goujon asiatique (*Pseudorasbora parva*)

Leur importation, culture, reproduction, vente ou remise dans le milieu naturel sont interdits dans les états membres



**cette liste et ce règlement constitue le fondement de la stratégie nationale**



**mises à jour régulière : 3 sp. animales + 9 sp. végétales proposées** (ex.: Berce du Caucase ; Alligator weed)



# Stratégie Nationale relative aux EEE

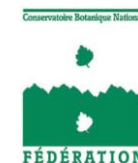
- Assises nationales sur les EEE (UICN 2014)
- Loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la **biodiversité**, de la nature et des paysages comporte des dispositions pour appliquer ce règlement européen dans notre pays, et s'inscrit dans le cadre de stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020
- Décret d'application de la loi permet notamment aux services des douanes et aux services sanitaires de former un véritable « bouclier » pour lutter contre les introductions d'espèces exotiques envahissantes
- Stratégie Nationale relative aux EEE pour **accompagner** ce règlement et **porter un projet plus ambitieux**

## ➤ Principes :

- se base sur des fondements scientifiques
- s'appuie sur les stratégies européennes et internationales
- répond aux besoins et aux enjeux nationaux
- prend en compte et développe des synergies avec les stratégies territoriales, en métropole comme en outre-mer
- intègre l'approche hiérarchique en trois points de la Convention sur la Diversité Biologique : 1/Prévention 2/Détection précoce 3/ Mesure de confinement et maîtrise sur le long terme
- mobilise et encourage la participation de tous les acteurs, y compris le grand public
- assure le suivi et la continuité des actions ainsi que l'évaluation

# Stratégie Nationale relative aux EEE

- Demande Ministère => groupe de travail ⇔ 15 co-rédacteurs (en particulier (SPN, ONCFS, FCBN, Onema, UICN...) sous la coordination du MNHN
- Contenu : 5 axes, 12 objectifs, 36 actions
- But : « ...protéger les écosystèmes marins, dulçaquicoles et terrestres, ainsi que les espèces animales et végétales qu'ils hébergent, des risques et des effets associés aux invasions biologiques »



MUSÉUM  
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

## Axe 1. Prévention des introductions / propagations

### Objectif 1 : Identifier et hiérarchiser les espèces pour planifier les actions

- **Etablir des listes hiérarchisées d'espèces exotiques envahissantes**
- **Identifier les secteurs prioritaires pour la maîtrise des populations**
- **Elaborer des plans nationaux de lutte**
- **Proposer de nouvelles espèces sur la liste de L'UE**

## Axe 1. Prévention des introductions / propagations

### Objectif 2 : Surveiller les EEE et leurs voies d'introductions

- **Concevoir et mettre en place un système national de surveillance**
- **Elaborer un plan d'action relatif aux voies d'introduction et de propagation**
- **Développer des indicateurs de suivi des EEE**

## Axe 2. Intervention de gestion des espèces et restauration des écosystèmes

### Objectif 3 : Renforcer et mettre en œuvre la réglementation

- **Etablir et publier des listes réglementaires d'EEE**

RQ : en fait 2 niveaux d'interdiction (Cf. art. L. 411-5 et L. 411-6 )

- **Contrôler les voies d'introduction aux frontières et à l'intérieur du territoire**

- **Renforcer et animer la coopération entre les différents services chargés de l'application de la réglementation**

## Axe 2. Intervention de gestion des espèces et restauration des écosystèmes

### Objectif 4 Intervenir rapidement sur les EEE nouvellement détectées

- Formaliser une chaîne décisionnelle d'intervention d'urgence
- Etablir des protocoles et méthodes d'intervention d'urgence
- Mettre en place des mécanismes de financement



## Axe 2. Intervention de gestion des espèces et restauration des écosystèmes

### Objectif 5 : Maîtriser les EEE largement répandues

- **Mettre en place des interventions de régulation et de confinement**
- **Fournir des outils pour orienter et accompagner la maîtrise des espèces largement répandues**
- **Mettre en œuvre des plans nationaux de lutte**

## Axe 2. Intervention de gestion des espèces et restauration des écosystèmes

### Objectif 6 Gérer et restaurer les écosystèmes

- Identifier et mettre en œuvre des mesures préventives pour limiter les impacts des pressions et perturbations favorables aux invasions
- Mettre en œuvre des mesures de restauration des écosystèmes dégradés
- Développer et promouvoir les bonnes pratiques pour la restauration des écosystèmes et l'utilisation d'espèces indigènes locales

## Axe 3. Amélioration et mutualisation des connaissances

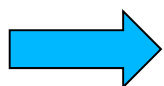
### Objectif 7 : Développer les connaissances scientifiques

- **Soutenir les programmes de recherche**
- **Organiser les connaissances dans un système d'information**

## Axe 3. Amélioration et mutualisation des connaissances

### Objectif 8 : Développer les méthodes et outils de gestion innovants

- Concevoir des méthodes/techniques de prévention, détection et maîtrise des espèces exotiques envahissantes (y/c lutte biologique)
- Concevoir des systèmes de suivi et d'évaluation de l'efficacité des mesures de maîtrise et de restauration
- Construire et formaliser un réseau national de sites pilotes pour développer de nouvelles méthodes de gestion et valoriser les expériences existantes
- Optimiser l'élimination et la valorisation des déchets animaux et végétaux issus des opérations de régulation des populations
- Expérimenter la mobilisation des acteurs pour la gestion des EEE



*Pour chacune des actions : outils, méthodes opérationnels, documents et formation*

## Axe 4. Communication-Sensibilisation - Mobilisation-Formation

### Objectif 9 : Développer les réseaux et outils pour échanger l'information

- **Créer un centre national de ressources**
- **Développer un réseau national d'acteurs**

## Axe 4. Communication-Sensibilisation - Mobilisation-Formation

### **Objectif 10 : Sensibiliser et mobiliser le grand public, les acteurs économiques et politiques**

- **Elaborer des campagnes d'information et de sensibilisation**
- **Soutenir et développer les démarches participatives**
- **Elaborer des codes de conduite**

## Axe 4. Communication-Sensibilisation - Mobilisation-Formation

### **Objectif 11 : Former les acteurs socio-économiques, les gestionnaires d'espaces et les scolaires aux invasions biologiques**

- **Etablir un bilan des formations et identifier les lacunes existantes**
- **Organiser des formations pour les acteurs socio-économiques**
- **Organiser des formations pour renforcer les capacités d'actions des gestionnaires d'espaces**
- **Intégrer les invasions biologiques dans les programmes scolaires d'éducation et de sensibilisation à l'environnement**

## Axe 5. Gouvernance

### Objectif 12 : Assurer la gouvernance et l'animation de la stratégie

- **Coordonner les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre de la stratégie**
- **Développer la coopération régionale et international**
- **Evaluer la mise en œuvre des actions menées**



## Axe 5. Gouvernance

### Objectif 12 : Assurer la gouvernance et l'animation de la stratégie

- **Coordonner les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre de la stratégie**
- **Développer la coopération régionale et international**
- **Evaluer la mise en œuvre des actions menées**

# AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

*Établissement public du ministère de l'Environnement*

## A nous de jouer!

## Merci de votre attention

[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

Contacts : [nicolas.roset@afbiodiversite.fr](mailto:nicolas.roset@afbiodiversite.fr)  
[nicolas.poulet@afbiodiversite.fr](mailto:nicolas.poulet@afbiodiversite.fr)



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT



# Bibliographie

**Genovesi M-P. & Shine C. 2003.** Stratégie européenne relative aux espèces exotiques envahissantes. Version finale. Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Comité permanent. 23e réunion. Strasbourg : 50p.

**Goudard A. 2007.** *Fonctionnement des écosystèmes et invasions biologiques.* Importance de la biodiversité et des interactions interspécifiques. Thèse de doctorat en écologie, sous la direction de Michel Loreau. Université Pierre et Marie Curie - Paris VI, 2007, 216 p.

**Mc Neely J.A., Mooney H.A., Neville L.E., Schei P.J. & Waage J.K. 2001.** *A global strategy on invasive Alien Species.* UICN in collaboration with GISP, Gland, Switzerland, and Cambridge, UK, 55p.

**Mc Neely J.A. (Ed). 2001.** *The Great reshuffling : human Dimensions of invasive Alien Species.* IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.VI+242p.

**MEDDE 2012.** Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020. 60p.

**Muller (coord.) et al 2017** Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes. MNHN, MEEM. 43 p.

**Nations Unies 1992.** Convention sur la diversité biologique. 30p.

**UICN, The World Conservation Union. 2000.** *Guidelines for the prevention of biodiversity loss due to biological invasion.* 15p.

Site web : [GT-invasions biologiques en milieux aquatiques :](http://GT-invasions biologiques en milieux aquatiques :)

[www.gt-ibma.eu](http://www.gt-ibma.eu)



# Recueil d'expérience de gestion

2 Volumes – plus de 90 contributeurs

1) Etat des lieux de la problématique : connaissances scientifiques, législation, stratégies et actions, gestion et outils

2) Recueil d'expériences de gestion : 52 expériences rédigées avec les gestionnaires



## **Espèces nouvellement proposées pour mettre à jour la liste :**

Chien viverrin, *Nyctereutes procyonoides*

Rat musqué, *Ondatra zibethicus*

Ouette d'Égypte, *Alopochen aegyptiacus*

Berce du Caucase *Heracleum mantegazzianum*

Alligator weed *Alternanthera philoxeroides*

Asclépiade de Syrie *Asclepias syriaca*

Pangue *Gunnera tinctoria*

Herbe aux écouvillons *Pennisetum setaceum*

*Microstegium vimineum*

Elodée de Nuttall *Elodea nuttallii*

Myriophylle *Myriophyllum heterophyllum*

Balsamine de l'Himalaya *Impatiens glandulifera*